

Conseil de Citoyenneté



IMCE Enseignement secondaire spécialisé - Erquelines

200 élèves - 60% relevant de l'enseignement de type 3 - nous organisons les formes 2/3 et 4 ainsi que 3 Ssas.

DESCRIPTION (EN UNE LIGNE) DU PROJET

Au faite de nos dispositifs reconstruisant la parole et l'écoute dans le milieu scolaire, le Conseil de Citoyenneté (3 adultes/3 délégués) participe à la construction collective du **Vivre Ensemble**. L'élève convoqué confronte aux regards de ses pairs son non respect de décisions votées par tous.

PERSONNES (ET FONCTIONS-STATUT) À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE

Né d'une formation sur 3 ans avec JL Tilmant (MIEC) sur « la cohérence de la sanction ». Porté par un groupe de 4 MDP et la direction.

STADE D'ACCOMPLISSEMENT DU PROJET (CHRONOLOGIE)

Commencé en 2008. Est maintenant intégré dans le « mental » de l'école.

FACILITÉS DONT LE PROJET A BÉNÉFICIÉ

Il s'inscrivait de manière naturelle dans tout ce qui était déjà mis en place dans l'école autour de l'écoute et la parole. **Volonté** d'un groupe de personnes, dont la direction.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Découragement les premières années des MDP impliqués : ironie de collègues, peu d'élèves convoqués, peu d'alliés dans le suivi des décisions,

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU PROJET

Depuis 2 ans, il est aussi organisé sur notre deuxième implantation. L'équipe réfléchit à des actions « citoyennes » autres que le conseil.

CONSEILS-RECOMMANDATIONS

Pour imprégner des dispositifs de changement dans une école, compter 3 ans pour **une adhésion** du corps professoral et 7 ans pour **une intégration** naturelle dans le projet pédagogique.
Sinon découragement !